

# Nogent, une ville pour tous



# 2008 - 2012



## Bilan intermédiaire de mandat



Majorité d'ouverture et de rassemblement des forces de gauche et de progrès

# 2008 - 2012 : Le changement à Nogent



Notre volonté est de faire de Nogent une ville où l'on vit vraiment !

Nogent vivre vraiment ... c'est rénover, construire, requalifier...pour pouvoir vivre ensemble dans des espaces publics de qualité

Nogent vivre vraiment... c'est animer, impulser, organiser... pour que notre ville soit toujours plus vivante et dynamique

Nogent vivre vraiment... c'est ce que notre majorité propose aux Nogentais, c'est ce que nous voulons pour notre ville : une ville pour tous ! Fière de son ouverture au monde.



Depuis 2008, nous avons mis la ville de **Nogent en mouvement**. Quatre années ardentes de travail, faites de proximité, d'écoute et de réalisations concrètes, en réponse aux engagements pris.

La majorité municipale que j'ai l'honneur de conduire, travaille et construit l'avenir de notre Ville. Il était important de :

**Rendre la Ville aux Nogentais** en améliorant l'accessibilité des équipements publics, en impliquant les habitants dans les grands projets, en mobilisant le personnel municipal au service de la population,...

**Réveiller la « belle endormie »** par une politique volontariste d'animations, d'événements culturels et festifs qui rendent la ville plus vivante, plus dynamique et plus attirante, pour que chaque Nogentais soit fier de sa ville

**Relever les défis** de la rénovation urbaine, du développement durable et de la préservation de notre cadre de vie, tout en assumant pleinement notre statut de ville monde

Par notre action, nous avons contribué à :

**Amoindrir les effets de la crise** économique, sociale et financière qui sévit ; par l'action économique urbaine entièrement tournée vers l'emploi ; par la mise en place de tarifs justes et adaptés aux ressources des familles, par la redistribution de pouvoir d'achat ou encore la gratuité des transports scolaires.

**Préparer l'avenir** : par notre implication dans les projets structurants qui déterminent le visage de l'agglomération creilloise à l'horizon 2020 : Gare cœur d'agglomération avec l'arrivée de la Grande Vitesse (Picardie Roissy) ; le développement du port fluvial de Nogent-sur-Oise ; l'éco parc d'activités Nogent/Villers.

De ces actions ont émergé de nouvelles aspirations et énergies, donnant à chaque génération l'envie de vivre vraiment à Nogent.

Nous restons déterminés à mener à bien l'ensemble de ces projets, fidèles en cela à nos propositions et aux souhaits des habitants, dorénavant exprimés et relayés.

Restant à votre service  
Bien à vous,



*Jean-François Dardenne  
Maire de Nogent sur Oise  
1<sup>er</sup> Vice-président de la CAC  
Conseiller régional de Picardie*

# Notre engagement sur le pouvoir d'achat

- 1** Introduction du quotient familial dans les tarifs municipaux : restauration scolaire, conservatoire communal des pratiques musicales, centre de loisirs, séjours et activités périscolaires
- 2** Augmentation significative de la remise accordée aux usagers du chauffage urbain, sous forme de réduction de leur facture d'énergie (630 000 € redistribués depuis 2008, soit en moyenne 60 € par abonné et par an)
- 3** Pas de hausse des tarifs municipaux depuis 2008
- 4** Utilisation modérée du levier fiscal : +1,8% en 2009, +1,2% en 2010, +4,5% en 2011, 0% en 2012 = 7,5% sur 4 ans (soit 1,87% par an pour une inflation annoncée en 2012 à 2,3%)
- 5** Gratuité des transports scolaires pour les collégiens et les lycéens prenant les bus du STAC (Vote de la CAC en 2011), une économie de 44,50 € par élève
- 6** Tarifs culturels et événementiels accessibles pour la satisfaction de tous (Tarif plein 12 €, tarif réduit 8 €, tarif jeune public 4 €)

## Une préoccupation permanente : la tranquillité publique

- 7** Elargissement des horaires de présence de la police municipale de proximité : 8h30 à 22h
- 8** Mise en œuvre d'une nouvelle approche d'interventions, au service de la population nogentaise : prévention, médiation, répression et réparation pénale
- 9** Prise en compte des secteurs sensibles : attroupements nocturnes, vitesse excessive, engins non réglementaires
- 10** Mise en place de 14 caméras de vidéo protection sur le territoire communal, en liaison avec la Police Nationale
- 11** Traitement préventif de l'absentéisme scolaire par l'intervention auprès des familles, du service médiation de la Ville
- 12** Mise à disposition d'un agent municipal pour assurer le gardiennage et l'entretien du parc Hébert, du jardin japonais et alentour



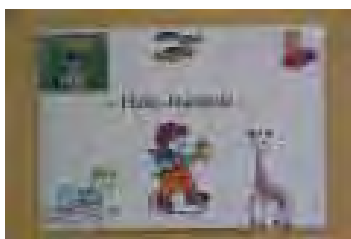
# Nogent, une ville pour tous

## *Petite Enfance, Enfance et Education*

**13** Construction d'une seconde crèche (35 places) dans le quartier Carnot

**14** Réalisation d'un troisième restaurant scolaire (160 places) dans le quartier Carnot

**15** Installation d'une halte-garderie au Centre Municipal Arthur Rimbaud du quartier des Rochers



**16** Aménagement de nouvelles classes et amélioration qualitative des écoles maternelles et primaires de la ville (exemple d'une classe modulaire à l'école maternelle de l'Obier)

**17** Création, en septembre 2009, d'une Classe d'Intégration Scolaire - Troubles Spécifiques du Langage (Groupe scolaire des Coteaux)

**18** Péri-scolaire pour tous, géré directement par la Ville

**19** Intensification du Programme de Réussite Educative : dispositif d'aide éducative pour les élèves les plus fragiles

**20** Diversification accrue des séjours pour enfants et adolescents durant les vacances d'hiver et d'été

**21** Renforcement des animations dans les différents centres de loisirs de la Ville ayant entraîné une hausse de fréquentation

**22** Mise en place d'un carnaval des enfants des écoles



# Au service de tous les Nogentais

## Jeunesse

**23** Dialogue renoué avec la jeunesse nogentaise : Forum de la jeunesse en juin 2008 au Château des Rochers



**24** Ouverture des gymnases pour la pratique du foot en salle (4 soirs par semaine)

**25** Installation de 4 relais de quartier jeunes adultes : leur objectif est de désamorcer les tensions et orienter les jeunes dans des lieux encadrés par un animateur municipal, supervisés par une association garante de leur bon fonctionnement



**26** Accès à de nouveaux espaces de création musicale et culturelle (Studio son, Web radio Picardie Hits, ...)

**27** Mise en place de l'Échange Citoyen, réseau solidaire d'aide aux projets



**28** Accompagnement renforcé des jeunes entrepreneurs et créateurs d'entreprises

**29** Recrutement au sein des services municipaux de jeunes apprentis

**30** Rencontres/débats entre les jeunes nogentais et des personnalités positives issues du monde des arts et de la culture (Abd Al Malik, Youssoupha, Thomas N'Gigol)





# Nogent, une ville pour tous

## Familles

**31** Création d'un lieu d'écoute et de conseil dédié à la relation parents-enfants en partenariat avec l'association ALIREPPE

- Instauration du quotient familial dans les tarifs municipaux (cantine, périscolaire, centre de loisirs et séjours)
- Gratuité des transports scolaires pour les collégiens, lycéens et étudiants nogentais

**32** Renforcement de l'action du Centre Communal d'Action Sociale : accompagnement des dossiers de logement, instauration du micro-crédit, écoute privilégiée, aides conditionnelles

**33** Création de l'association « la Main Tendue » pour répondre à la demande d'aide alimentaire, en hausse croissante

**34** Prévention du surendettement des ménages et des expulsions locatives



## Aînés et personnes en situation de handicap

**35** Veille et accompagnement des personnes isolées par un agent municipal dédié à cette mission

**36** Organisation de nouvelles activités de loisirs : thé dansant, après-midi récréatives à la résidence Saint-Exupéry, sorties diverses, ...

**37** Multiplication des manifestations intergénérationnelles : organisation régulière d'événements entre enfants et aînés, fête des grands-parents, chasse aux œufs, initiation de nos seniors à l'informatique par les jeunes de la commune



**38** Caution financière de la Ville pour la réalisation de 2 unités Alzheimer de 12 places chacune

**39** Mise aux normes des équipements publics pour les personnes en situation de handicap : aménagements de places handicapées sur la voie publique, trottoirs, rampes d'accès place Gay Lussac

**40** Installation de l'association Handicap Services à la Maison des Associations

# *Au service de tous les Nogentais*

## *Vie associative et sportive*

**41** Organisation de la fête des Associations et du Sport pour présenter et promouvoir la vie associative nogentaise

**42** Lien renouvelé entre la Ville et les Associations : transparence dans la relation avec les clubs et associations, clarté dans l'attribution des subventions, réunion annuelle bilan et perspectives

**43** Aide à la constitution de nouvelles associations (120 associations répertoriées)

**44** Mise en place de «juniors associations» (Picardie hits) et renouvellement des responsables associatifs

**45** Mise à disposition des services municipaux pour l'organisation d'événements sportifs, culturels et de loisirs

**46** Création d'associations phares : OMCE, la Main Tendue, les Temps d'Art,...

**47** Mise en valeur des bénévoles, des arbitres, des entraîneurs et des dirigeants lors de la soirée des Podiums Sportifs

**48** Rénovation du complexe sportif Georges Lenne : vestiaires, toiture, tir à l'arc, équipements et matériels

**49** Soutien renforcé à l'emploi dans les clubs sportifs

**50** Accueil d'événements à dimension nationale et internationale : championnats de gymnastique, meeting d'athlétisme, Grand prix cycliste de Nogent

**51** Création du Centre Municipal Arthur Rimbaud au cœur du nouveau quartier des Rochers



# Nogent, une ville pour tous

## Cadre de vie

**52** Restauration complète du Parc Hébert, véritable poumon vert en plein cœur de ville, laissé à l'abandon depuis plusieurs années

Phase 1 : curage du plan d'eau et réaménagement des berges

Phase 2 : Réimplantation d'arbres et aménagement d'un jardin provençal

Les phases suivantes s'attacheront à reconfigurer les allées, à installer tables, bancs et poubelles, à conforter l'éclairage public et à mettre en valeur les éléments emblématiques du parc

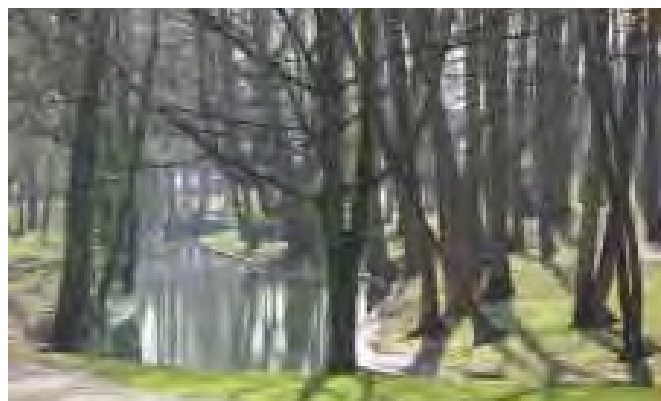
**53** Aménagement de voies douces (piétons, cyclistes et Personnes à Mobilité Réduite) en site propre et en espace urbain partagé (rue du Général de Gaulle, rue de la Vallée, jardins familiaux,...)

**54** Conception d'un jardin japonais par le Service des Espaces Verts de la Ville

**55** Restauration des espaces publics du quartier des Rochers, dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine : jeux dans l'Espace central, parkings et allées

**56** Inauguration du nouveau quartier des Rochers

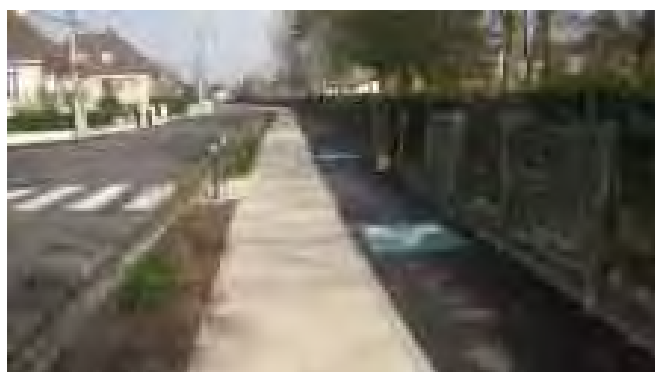
**57** Démarrage des opérations du PRU Obier-Granges : friche Montupet, voie nouvelle Nogent/Montataire



**58** Création de jardins familiaux supplémentaires dans le quartier Saulcy

**59** Rationalisation des espaces de stationnement en Ville ; création de stationnements supplémentaires (parc de la Mairie, place Pouvillon,...)

**60** Participation au concours des Villes Fleuries : obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur, reconnaissance de la prise en compte du développement durable dans les décorations florales et végétales, réduction de l'usage des produits phytosanitaires et utilisation de plantes vivaces peu gourmandes en eau





# *Avec une vraie qualité de vie*

## **Logement**

**61** Création de logements supplémentaires en locatif et en accession sociale

Avenue de la Rotonde : 30 logements en accession, 11 locatifs

Rue de Bouleux : 6 maisons modulaires en location

Rue Roland Vachette : 6 logements locatifs

Rue des Champs de Bouleux : 24 maisons dont 16 livrées en juin 2012

Quartier des Rochers : 13 maisons + 41 appartements en location + 14 en accession sociale à la propriété

Allée Lucie Aubrac : 53 logements dont 35 en location



**62** Mise en place d'une Commission Communale de Suivi des attributions de logements

**63** Réhabilitation du parc de 291 logements ICF Nord Est (Cité des cheminots et rue de la Paix) : 14 millions d'euros et du parc OPAC de l'Oise



# Nogent, une ville pour tous

## Culture

**64** Développement d'une politique culturelle pour tous les Nogentais, dans tous les quartiers, tant du point de vue de la programmation que des tarifs

**65** Mise en place d'une programmation « partagée » en partenariat avec l'Office Municipal Culturel et Événementiel

**66** Création de spectacles pour les tout-petits (Pakita, La tortue qui ne voulait pas dormir, Apetita, Eby,...)

**67** Ouverture systématique de la programmation culturelle en direction des scolaires (primaires et collèges)

**68** Création du studio son à l'Espace Culturel du Château des Rochers. Cet outil professionnel est le 2<sup>ème</sup> en Picardie et permet à des artistes d'enregistrer leurs créations

**69** Inscription dans des initiatives d'envergure nationale : Semaine du son, Printemps des poètes, la Grande Lessive

**70** Réorganisation du Conservatoire Communal des Pratiques Musicales qui a vu sa fréquentation doubler en 4 ans

**71** Coopération avec les villes voisines sur des projets (Mix'up, la Faïencerie, le Festival des Clochers, Picardie Mouv')

**72** Accueil de «La Yole», Compagnie Théâtrale en résidence de création favorisant un travail régulier avec les scolaires, les enfants et les jeunes des quartiers ainsi que la mise en place d'ateliers théâtre

**73** Développement des Arts de la Rue dans la continuité de la fête du quartier des Rochers

**74** Multiplication des initiatives en provenance de la Médiathèque : mois du film documentaire, conférences-débats, concerts de musique, accueil des nouveaux nogentais



# *Avec une vraie qualité de vie*



# Nogent, une ville pour tous

## Animations et événements

**75** Festival International de danse et de musique country en septembre au stade du Moustier. Plus de 10 000 participants par édition. Cette manifestation est d'ores et déjà classée dans le top 5 des festivals dédiés à ce genre en France

**76** Bal de la Soupe: un rendez-vous gastronomique en novembre au Marché Couvert qui rassemble plus de 500 personnes

● La fête des Associations et du Sport qui présente les associations aux familles nogentaises

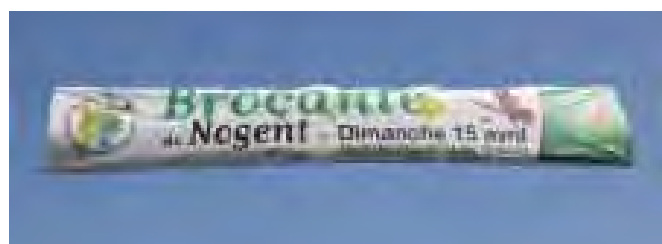
**77** Nogent-Plage, chaque été, durant plusieurs semaines. Jusqu'à 7 000 Nogentais fréquentent, en famille, ce lieu dédié aux loisirs d'été

**78** Les animations de l'OMCE: la soirée des années 80, la brocante de Printemps, le bal du 13 juillet,...

**79** Fête Nationale: défilé aux lampions, feu d'artifice et bal populaire

**80** Et aussi: vide-greniers de quartier, salons thématiques, expositions au Marché Couvert, au Château des Rochers, Téléthon, festivités de fin d'année. Et, pour nos aînés: voyages, thé dansant, repas, ...

**81** Valorisation des grandes manifestations nogentaises au travers d'une communication efficace, claire et cohérente



## Développement économique et commercial

**82** Création d'une Direction de l'Action Economique Urbaine avec trois axes forts; renforcer l'attractivité du territoire, accompagner les entrepreneurs locaux, insérer par l'activité économique

**83** Délimitation d'un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité et aide à l'installation de nouveaux commerçants (laverie et traiteur rue du Général de Gaulle, Spa Hamman au quartier des Rochers, Bar lounge et pizzeria place de la République)



**84** Attribution du Label Qualité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise aux commerçants volontaires

**85** Accompagnement des créateurs potentiels par la boutique de gestion BGE/le Roseau

**86** Installation du marché le vendredi après-midi place des 3 Rois

# Dynamique et vivante



**87** Aide à la restructuration complète du Centre Commercial Auchan : augmentation et modernisation de la surface de vente, édification d'un parking aérien de 1400 places, création d'une galerie marchande de 40 enseignes et franchises (le premier H&M de l'Oise, une cafétéria Flunch...) ; ouverture de la nouvelle station service et d'un Auchan Drive sur la zone d'activités (130 créations nettes d'emplois)

**88** Transformation de l'ex-hôtel Sarcus en Centre d'Affaires Economique et Solidaire, équipé de bureaux, salles de réunions, d'un amphithéâtre et du restaurant-traiteur Sésou

**89** Redynamisation de la friche Citroën avec l'arrivée de Pôle Emploi et la préfiguration d'un Pôle Santé

**90** Présentation et valorisation de nouveaux services et commerces via le magazine municipal

*Maquette du «Centre d'affaires de l'économie sociale et solidaire»*



## ***Insertion par l'emploi***

**91** Des clauses d'insertion indiquées dans les marchés publics, obligeant les entreprises à employer des personnes des quartiers (espaces verts, travaux publics,...)

**92** Mise en place de 6 chantiers d'insertion renouvelables chaque année redonnant un accès à l'emploi et un premier niveau de qualification à des personnes éloignées du monde du travail (120 personnes chaque année en bénéficiant)

**93** Aide à l'emploi : 26 emplois aidés répartis dans les différents services municipaux et 21 emplois tremplins dans les services techniques afin de fournir une première expérience professionnelle

**94** Soutien à l'installation d'entrepreneurs et créateurs d'emploi au sein des quartiers : le traiteur Sésou au Sarcus, le Spa Hammam au quartier des Rochers

**95** Reconnaissance des initiatives de créations nagentaises à l'échelon national : Prix Jeunes Talents des Quartiers pour le Spa des Rochers, Prix du développement durable de la «Nuit des Trophées» pour le traiteur Sésou





# Nogent, une ville pour tous

## *Citoyenneté et démocratie locale*

**96** Introduction des dispositifs de démocratie participative. Des élus référents pour chaque quartier de la ville sont vos interlocuteurs privilégiés. Des réunions de quartier sont régulièrement organisées pour le suivi des projets ou pour aborder les sujets qui concernent votre vie quotidienne, maintenant ainsi un dialogue continu (25 réunions depuis 2008)

**97** Mise en place de réunions pour associer les habitants aux grands projets de la Ville : rue du Général de Gaulle, Parc Hébert, Crèche et restaurant Carnot, Paul Bert, Sarcus

**98** Présence associative renforcée à la Maison des Associations, Avenue du 8 Mai : Handicap Services, UNRPA, ACPG CATM ...

**99** Plus de facilités dans la mise à disposition, par la Municipalité, des moyens logistiques et humains nécessaires à l'organisation d'événements

**100** Soutien et développement d'initiatives bénévoles, conviviales et généreuses, avec plus de 1000 personnes à la Fête des voisins, 2000 enfants qui défilent pour le Carnaval des enfants, le dispositif d'échange citoyen, ...

**101** Développement des classes citoyenneté et création d'une classe urbanité en direction des élèves des écoles primaires

**102** Création de chantiers internationaux avec de jeunes bénévoles, permettant de tisser des liens entre jeunes nogentais et jeunes de différents pays : allée du Maréchal Gérard, parc Hébert

**103** Désignation d'un Conseil de Vie Sociale à la Résidence Saint Exupéry, rassemblant administrateurs du CCAS, délégués des résidents, personnel, afin d'améliorer la vie collective



# *Avec les habitants au cœur des décisions*

**104** Election d'un Conseil d'Etablissement associant représentants des parents d'élèves, enseignants, élèves et la Municipalité au Conservatoire Communal des Pratiques Musicales

**105** Nouvelle charte graphique pour une meilleure lisibilité et cohérence de la communication de la Ville: Nogent le Mag, lettre de la mairie, nouveau site web officiel de la Ville (plus dynamique et attractif), guides, affichage ...



# Nogent, une ville pour tous

## *Le bond en avant de l'intercommunalité*

**106** Amélioration du réseau des bus du STAC : nouvelles dessertes, deux lignes spéciales : Flexo (service flexible) et Résago (service à la demande)

**107** Passage en Communauté d'Agglomération (après l'organisation des Etats Généraux de l'Intercommunalité) le 1<sup>er</sup> janvier 2011 avec prise de nouvelles compétences : collecte des déchets ménagers, économie, tourisme et voiries intercommunales. Naissance du « Pays du Grand Creillois »

**108** Regroupement des Offices de Tourisme et création d'une Maison du Tourisme de l'Agglomération Creilloise

**109** Signature de la Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance et de la Sécurité élaborée par le CISPD présidé par le maire de Nogent-sur-Oise

**110** Bassin Marceau : construction d'un bassin orage (demandé depuis 25 ans) pour pallier aux inondations fréquentes dans le quartier des Granges

**111** Syndicat du Parc d'Activités Multi Sites de la Brèche : finalisation de la zone d'activités de Saulcy et réalisation prochaine d'une bretelle de sortie directe

**112** Ouverture d'une recyclerie intercommunautaire en collaboration avec la CAC, les Communautés de communes du Pays d'Oise et d'Halatte, du Liancourtois, Vallée dorée et Pierre Sud Oise



# *Ancrée dans une agglomération qui résiste et avance*

## *La défense des intérêts du territoire et de ses habitants*

**113** Implication des élus nogentais au sein du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) pour le traitement des ordures ménagères, pour la définition d'un Schéma de Cohérence du Territoire (SCOT) du grand bassin creillois, au sein des conseils d'administration de l'OPAC de l'Oise, de l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO) et de la Mission Locale

**114** Participation active à la mobilisation citoyenne pour la défense et le développement des hôpitaux publics de Creil et Senlis

**115** Défense des emplois du bassin creillois : Eurand, Still Saxby, Goss, ArcelorMittal

**116** Soutien municipal à l'action des parents d'élèves mobilisés contre la suppression des classes

**117** Adoption de motions anti-gouvernementales dénonçant la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) aboutissant à une politique générale d'austérité et de destruction des services publics dans les territoires (école, hôpital commissariat, justice) ainsi que les réformes inopportunes (taxe professionnelle, Conseiller territorial)

**118** Parrainages républicains, soutien et accompagnement de sans papiers privés de droits élémentaires malgré plus de cinq années de présence et de travail en France



# Nogent, une ville pour tous



## *Nogent ville monde*

### **119** Consolidation des jumelages :

- les clubs de natation de Nogent (EANV) et de Krasnik en Pologne
- 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage Nogent/Gersthofen avec inauguration du parvis et de sa fresque
- échanges de classes avec la ville de Beverley et accueil du Maire lors de la cérémonie des vœux 2012

### **120** Nogent ville monde : la ville s'ouvre à la coopération avec de nouveaux pays du Nord et du Sud



*Coureurs d'Orbassano*





# Vecteur de coopération internationale

**121** Nouvelles initiatives avec deux villes italiennes, Orbassano (Turin) et Fucecchio (Florence), dans le cadre de pactes d'amitié, participation de coureurs italiens à la première édition des «Boucles du Rail»

**122** Solidarité avec les pays du Sud : Fomopéa avec Action Nord Sud Nord pour le captage et l'adduction d'eau (Cameroun)

**123** Signature d'un jumelage avec le camp de réfugiés palestiniens d'Aïda, accueils réciproques de délégations officielles et «opération cartables» pour tous les écoliers palestiniens



*Beverley*



*Orbassano*



*Aïda*



*Krasnik*



*Krasnik*

# Nogent, une ville pour tous



## *Des moyens supplémentaires pour le personnel municipal*

**124** Refonte des services et mise en place d'un nouvel organigramme du personnel pour un meilleur service rendu à la population

**125** Encouragement à la créativité des services et des agents : décorations par le Service des Espaces Verts lors des manifestations de la Ville, mise en place de méthodes de management qui donnent aux salariés la possibilité de maîtriser leur travail, de prendre des initiatives et d'être force de propositions

**126** Instauration de nouvelles relations sociales en liaison avec les 3 syndicats de salariés créés en 2008

**127** Mise en œuvre de mesures sociales : tickets restaurants à la hausse, primes et gratifications, évolution professionnelle de chacun, droit à la formation



# *Avec le personnel municipal au service de la population*

**128** Désignation au sein de la collectivité, d'un élu délégué à la prévention des risques professionnels et à la santé au travail : élaboration du document unique d'évaluation des risques, constitution d'une commission de suivi des accidents du travail et acquisition de matériels spécifiques diminuant la pénibilité des tâches

**129** Redynamisation des instances paritaires Commission Hygiène et Sécurité (CHS), Commission Technique Paritaire (CTP) : régularité des réunions, suivi et évaluation des décisions (retrait des produits amiantés dans les structures municipales)

**130** Ouverture des services municipaux à l'accueil des stagiaires

**131** Extension et réorganisation de l'Hôtel de Ville permettant un meilleur accueil de tous les Nogentais



# Interview de Jean-François Dardenne

En 2008, lors de l'élection municipale, vous évoquiez dans un document de campagne, le défi de la rénovation urbaine de la Ville. Qu'en est-il quatre années plus tard ?



**Jean-François Dardenne :** Ces défis ont été relevés avec courage et énergie. La Commanderie, devenue le quartier des Rochers, est le symbole du travail réalisé. Il s'agit d'une véritable renaissance, que nous avons célébrée en octobre 2011. Trois jours de fête et de culture pour acter le retour, dans la ville, de ce quartier autrefois décrié et stigmatisé. Espaces publics rénovés, nouveaux immeubles et coquettes maisons sortis de terre, destruction de la barre C, sauvegarde à finaliser de la copropriété résiduelle. La rénovation est entrée en phase d'achèvement avec la signature avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) d'une convention dite de « sortie de PRU » (Programme de Rénovation Urbaine). De même, de nouveaux commerçants se sont installés, témoins d'un retour de la vitalité commerciale des lieux. Il nous restera à assainir, définitivement, la situation financière de la copropriété et à terminer la rénovation des immeubles D, E et G ainsi que l'immeuble « Faidherbe » pour parachever le travail.

**Et pour le Programme de Rénovation Urbaine Obier-Granges, qui semblait voué à ne pas voir le jour ?**

Il a fallu remettre l'ouvrage sur le métier, le projet de l'équipe précédente ayant été rejeté par l'ANRU. De multiples réunions et séances de négociations ont eu lieu avec tous les partenaires concernés, et ils sont nombreux !

Nous avons eu la joie d'obtenir l'accord définitif du comité d'engagement de l'ANRU, en octobre 2010. La convention a été signée en juillet 2011. C'est l'aboutissement d'une mobilisation sans précédent des élus et des services municipaux : 36 millions d'euros de subventions en provenance de l'Etat, de la Région et du Département. La Ville de Nogent-sur-Oise investira, quant à elle, près de 8 millions d'euros pour ce projet qui changera à terme le visage de notre ville.

**Le TGV arrive à Creil en 2020. Quels sont les effets attendus pour la Ville de Nogent-sur-Oise ?**

Ce barreau TGV qui relie la Picardie à Roissy, nous l'avons obtenu de belle manière : par la mobilisation unanime des collectivités territoriales picardes. La Ville de Nogent-sur-Oise a pris toute sa place dans cette mobilisation, par la rédaction d'un cahier d'acteurs et l'organisation au Château des Rochers, le 29 avril 2010, de la concertation relative à l'agglomération creilloise, qui a accueilli plus de 500 personnes. Si cette liaison Picardie-Roissy nous relie à ce qu'on appelle la toile TGV, en nous plaçant à quelques heures des grandes métropoles européennes et du sud de la France ; elle nécessite un véritable projet urbain qui l'accompagne.

C'est pourquoi nous avons été signataires, dès décembre 2009, d'un protocole partenarial associant la SNCF, RFF, la Région, le Département, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise, la CAC, notre ville et celle de Creil pour préfigurer cette arrivée. Nous sommes partie prenante du groupement de commandes qui organise la consultation auprès d'urbanistes de renom pour la conception d'un « plan guide » d'aménagement des 150 hectares composant le périmètre de ce que l'on appelle la « Gare Cœur d'Agglomération » (GCA).

Ce projet a vocation à se développer sur les deux villes, Creil et Nogent-sur-Oise, avec une gare rénovée et repensée, dans le cadre d'une double accessibilité côté Creil et côté Nogent.

Au-delà de l'accueil des personnes en transit, ce projet GCA sera le vecteur d'un changement d'image sans précédent de l'agglomération creilloise.

A l'échéance 2020, l'arrivée de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants engendrera l'implantation d'équipements supplémentaires en direction de la population.

**Au titre des projets structurants d'avenir, vous avez également évoqué la naissance d'un éco parc regroupant la zone d'activités de Nogent-sur-Oise et la plateforme chimique de Villers-Saint-Paul. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Il faut rappeler, au préalable, que le projet de canal Seine Nord Europe a mis en mouvement l'ensemble des territoires qu'il traverse. De nombreux programmes sont prévus ou en cours de finition ; à l'image de la plateforme fluviale de Longueil Sainte Marie.

Au-delà de l'incertitude qui règne encore, quant à la faisabilité du canal, il paraît évident que Nogent-sur-Oise a des atouts à faire valoir : en premier lieu, son port fluvial, géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie et ses installations portuaires (quais, silo et entrepôts). Il nous faut profiter de l'effet Seine Nord Europe pour mettre son développement à l'ordre du jour. C'est le pari du travail mené actuellement, avec la CAC, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise (CCITO) et l'Agence Economique Sud Oise Développement (SODA). Plus largement, nous voulons faire des espaces fonciers disponibles et de ceux qui seront rendus à leur vocation première, un véritable éco-parc d'activités.

L'application des principes du développement durable, permettra la prise en compte des dimensions économique, sociale et environnementale des équipements et des modes de circulation.

De même, la présence, sur le site et alentour, de partenaires comme le Centre de Valorisation Energétique du SMVO, la plate-forme Natureco, le groupe Veolia-Propreté, Sud Oise Recyclerie ou encore sur l'autre rive l'INERIS, permet d'envisager la constitution d'une véritable filière industrielle autour de l'environnement et du traitement des déchets. Là encore, c'est un pôle de développement qu'il appartient de conduire à terme.

**Il vous reste encore beaucoup à faire...**

Effectivement, nous sommes engagés dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui succèdera au Plan d'Occupation des Sols qui s'avère dorénavant inadapté aux exigences du temps présent.

Nous travaillons à la reconquête de nos friches industrielles, Montupet et Citroën. Dépollution et nouvelles constructions sont à l'ordre du jour plutôt que bâtiments rouillés et végétation fournie.

Enfin, le dossier qui me tient à cœur concerne le renouvellement de la délégation de service public du chauffage urbain. Nous allons raccorder notre chaufferie au Centre de Valorisation Energétique et remplacer le fuel lourd par l'énergie produite par l'incinération des déchets ménagers. Ce projet nous permettra de créer un véritable réseau local de chaleur qui nous protégera des spéculations du marché international des énergies.

Nous cumulons ainsi la plus-value environnementale et la plus-value économique, avec en perspective un coût réduit de près de 40% pour l'abonné nogentais. Ce qui rejoint notre engagement permanent sur la préservation du pouvoir d'achat des Nogentais.

Soyez-en persuadés, nous sommes déterminés à poursuivre le travail engagé pour faire aboutir l'ensemble de ces projets.



*Pose de la première pierre de la Maison de la Petite Enfance et du restaurant scolaire du quartier Carnot - 25 avril 2012*



# 2008 - 2012 : gérer la ville en temps de crise

Les collectivités locales – près de 70% de l'investissement public en France – ont joué un rôle essentiel dans l'atténuation des effets de la crise, notamment en matière d'emplois préservés dans la filière du BTP.

Nogent-sur-Oise a pris sa part dans les dispositifs de relance économique, dans un contexte très défavorable aux finances publiques, aggravé par les réformes inopportunes du gouvernement Sarkozy-Fillon : suppression de la taxe professionnelle, contre-réforme territoriale, fin des financements croisés, baisse des dotations,...

Durant cette période, nous avons maintenu, par une gestion optimisée, un rythme soutenu d'investissements utiles et élevé le niveau de service rendu à la population, malgré la baisse régulière des concours de l'Etat (-3,16% sur la Dotation Globale de Fonctionnement en 2012). Les ressources publiques faisant défaut, nous avons agi, de manière raisonnée et équilibrée, sur les leviers contraints dont nous disposions : l'impôt, l'épargne et l'emprunt.

## L'impôt

Période de référence Municipalité actuelle	2009	2010	2011	2012	4 ans
Evolution des taux	+ 1,8 %	+ 1,2 %	+ 4,5 %	+ 0 %	+ 7,5 %
Période de référence ancienne Municipalité	2002	2003	2004	2005	
Evolution des taux	+ 13,85 %	+ 2,70 %	+ 2 %	+ 1,2 %	+ 19,75 %

Le montant des impôts dépend du taux, mais également de la valeur locative et de sa revalorisation forfaitaire annuelle par les services de l'Etat, soit entre 2009 et 2012 : + 7,5 %. La répartition de la hausse des impôts à Nogent représente, sur 4 années, 50 % à la charge de la Municipalité et 50 % à la charge du gouvernement Sarkozy-Fillon. Certains oublient de le préciser.

## L'épargne

	2008	2009	2010	2011
Recettes de gestion	21,7 M€	22 M€	22,8 M€	23,1 M€
Dépenses de gestion	19,1 M€	19,4 M€	20,4 M€	20,6 M€
Epargne brute*	2,09 M€	2,1 M€	1,9 M€	1,9 M€

\*(après déduction des frais financiers)

L'épargne brute se stabilise autour de 2 M€ chaque année, somme qui vient contribuer au financement des investissements.

## L'emprunt

En 2011, la Ville a réalisé 1,2M€ de nouveaux emprunts et a remboursé 1,05M€ Montant de la dette au 31/12/2011 : 17,8 millions d'euros soit 889€ par habitant. La moyenne des villes de même strate démographique s'élève à 1 136€ par habitant, ce qui place Nogent au 45<sup>ème</sup> rang sur 150 villes.

La capacité de désendettement s'établit de ce fait à 8,9 années.

**La bonne maîtrise de nos finances permet de nous projeter dans l'avenir et de conserver les marges de manœuvre nécessaires, dans un contexte financier et fiscal incertain.**

Conception, réalisation et financement de la brochure :  
Majorité municipale «Une Ville Pour Tous»  
Photos : Majorité municipale «Une Ville Pour Tous»  
Imprimé en mai 2012 sur papier PEFC - Imprim'Vert

## Repères chiffrés

**176** nouveaux logements, livrés à ce jour, depuis mars 2008

**45** places supplémentaires en crèche - halte garderie au terme du mandat  
**+ 70 %**

**1 163 000 €** de subventions accordées aux associations nogentaises

Budget primitif 2012  
**15,2 M€** en investissement  
**+ 25,9 M€** en fonctionnement  
**= 41,1 M€**

Réduction de **50 %** du nombre d'accidents du travail depuis 2008

Fréquentation **doublée** du Conservatoire Communal des pratiques musicales

Faits de délinquance élucidés  
2011 : **118**  
2012 : **147**  
**+ 24,6 %**

Subventions perçues en 2011  
Département / Région  
**1 892 000 €**

# ***Billet d'humeur ...***

## ***Et si nous allions voir du côté de nos opposants, quel bilan ont-ils à nous proposer ?***

Il nous faut pour cela ausculter ce que disent (ils bavardent beaucoup !) et ce que font (ils agissent peu) nos trois oppositions, **la Sainte Trinité** de nos détracteurs.

D'abord, **le Père**, Claude Brunet et ses sept colistiers. Visiblement toujours hébétés de se voir reléguer sur les bancs de l'opposition au conseil municipal – tant ils étaient persuadés et ils le sont encore, que leur mainmise sur la ville était éternelle - ils n'ont à ce jour pas trouvé leurs marques.

Une participation épisodique à la vie locale, une absence totale de propositions alternatives et constructives, une argumentation inexistante – voire une incohérence avérée – dans leurs positions de vote ; telles sont les prestations peu convaincantes de l'équipe « Nogent à venir ». Quant à la méthode, elle est connue, constante et sournoise : agir, sous le manteau, en relayant avec complaisance les ragots, en déversant des flots de contrevérités et en utilisant, sans vergogne, la rumeur et la désinformation.

Cette opposition gagnerait à se retrousser les manches et à engager un réel travail. Elle apparaîtrait ainsi beaucoup plus crédible.

Ensuite, **le Fils**, Claude Robert, autrement nommé Brutus le parricide, tant il n'a eu de cesse de vouloir tuer le Père, bien avant mars 2008. Il poursuit inlassablement sa quête, de manière cynique et obstinée : devenir le pape de l'opposition, quitte à provoquer un schisme dévastateur à droite ! Peu lui importe, et à son micro-parti le M.D.N (Mouvement de ceux qui Dénigrent Nogent) de donner, à travers une prose outrancière et caricaturale, une image déplorable de Nogent et des Nogentais.

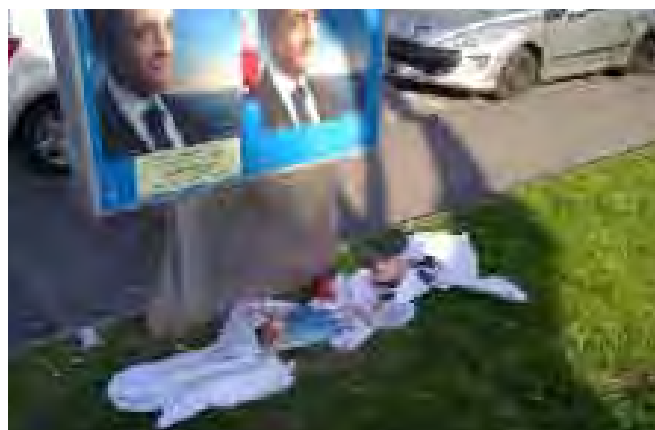
La méthode est rustique et agressive : il jette l'anathème, il pourchasse l'hérétique, il voue aux gémonies et se prend pour le grand Inquisiteur. Force est de constater qu'en pratiquant de la sorte, la finesse d'analyse et l'intelligence des situations ne sont pas au rendez-vous. Comment ne pas être désolé par le niveau des arguments employés et la vision de notre ville proposée ? Les Nogentais ne sont pas dupes et savent que ce qui est excessif est insignifiant tout comme ce qui est insignifiant est souvent excessif !

Enfin, il nous reste **le Saint-Esprit**, l'inénarrable Djamel Benkherouf, ou plutôt l'esprit malsain si l'on en juge par les méthodes employées : insinuations mensongères, dénigrement des personnes plutôt que débat d'idées, menaces de mort réitérées, immédiatement suivies d'une condamnation judiciaire, ce qui donne à l'intéressé le triste privilège d'être le premier élu condamné par la justice française dans l'histoire politique de notre ville, quelle exemplarité !

Quant à faire le travail d'élu, rien ! Que nenni ! Pas l'ombre du commencement du début d'une démarche ou d'une action désintéressée au service de nos concitoyens. Bref, le degré zéro de la politique et la négation de toute action publique locale au service de l'intérêt général. Lui et son alter-ego passent désormais tout leur temps, en séance de conseil à « brûler » ce qu'ils ont « adoré » hier, en votant CONTRE ce pour quoi ils étaient POUR peu de temps auparavant, joignant ainsi, telles des girouettes déboussolées, leurs votes à ceux de l'équipe de l'ancien Maire, dans une alliance contre nature. Quelle inconstance ! Et surtout quelle trahison de leurs électeurs de mars 2008 !

Face à ce panorama, il nous reste, non pas à prier, mais à agir et défendre notre action pour que ces trois là ne se trouvent, un jour prochain, en situation de gérer la ville.

**Au secours, la Droite veut revenir à Nogent !**



***Quel comportement citoyen !  
Et quel respect pour le travail des agents  
municipaux !***